

# BULLETIN DE CONTRE-INFO EN CÉVENNES

N'hésitez-pas à faire part de vos écrits, réflexions, critiques, infos... à [contreinfo7@riseup.net](mailto:contreinfo7@riseup.net)  
<http://contreinfo7.internetdown.org>

GRATUIT

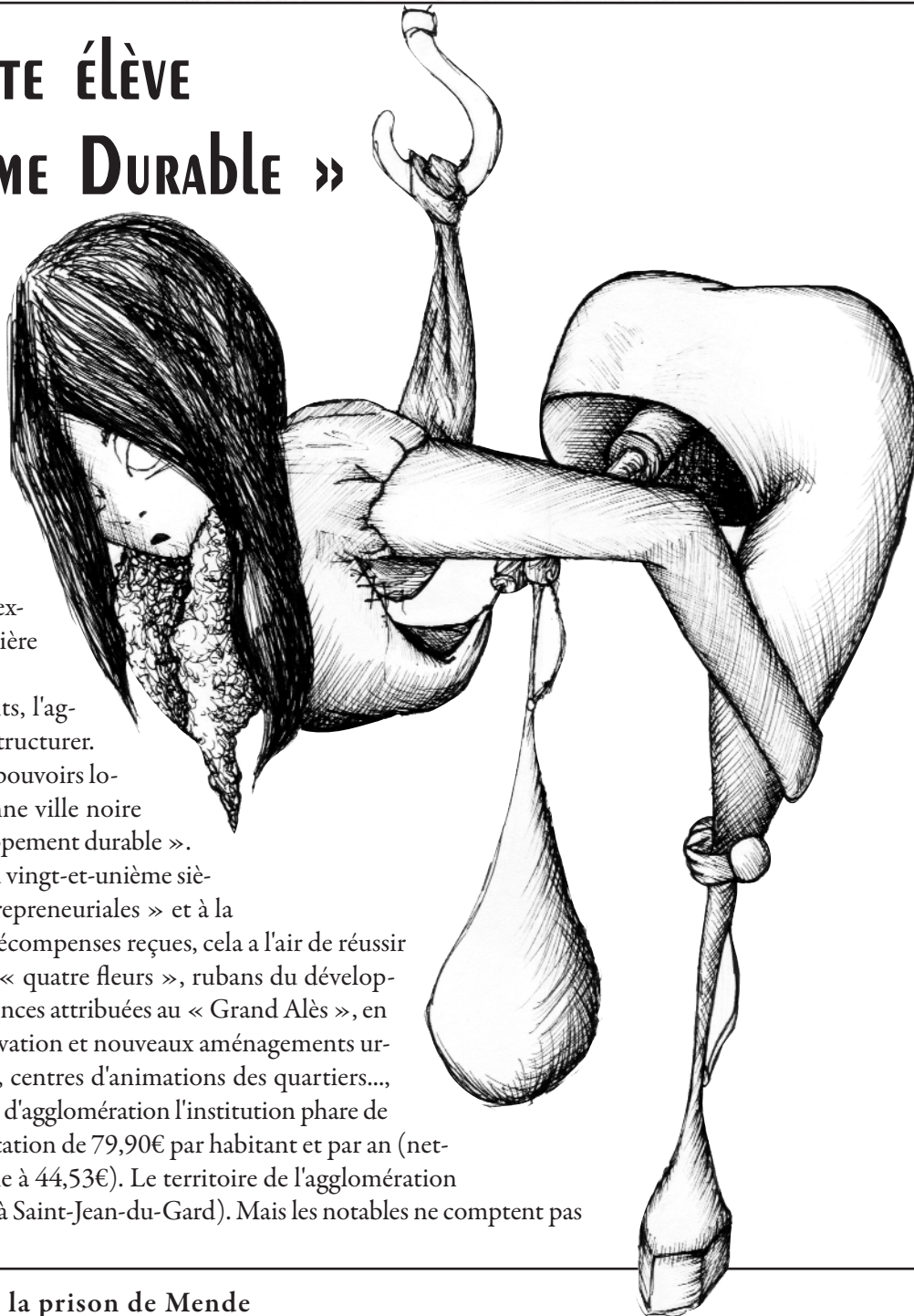
N°7  
Janvier 2009

## Alès : EXCELLENTE ÉLÈVE DE L'« URBANISME DURABLE »

*Bientôt, Alès, une ville trop propre et trop clinquante pour toi !*

À la fin des années 50 et au début des années 60, Paul Bécard, maire SFIO de la ville, décide de raser une partie du centre-ville délabré, pour construire des « grands ensembles » classés en Zone à urbaniser en priorité (ZUP). Dans les années 70 et 80, l'activité d'extraction de charbon de cette ville minière est en déclin, et finit par s'arrêter.

Aujourd'hui, avec 78000 habitants, l'agglomération d'Alès veut croître, se restructurer. Depuis le début des années 2000, les pouvoirs locaux cherchent à reconvertir l'ancienne ville noire et la mettre aux couleurs du « développement durable ». Il s'agit de faire place aux industries du vingt-et-unième siècle, aux « nouvelles perspectives entrepreneuriales » et à la faune qui va avec. Si l'on en croit les récompenses reçues, cela a l'air de réussir (Marianne d'or 2007, ville labellisée « quatre fleurs », rubans du développement durable 2008...). Les compétences attribuées au « Grand Alès », en matière de transports, tourisme, rénovation et nouveaux aménagements urbains, zones d'activités économiques, centres d'animations des quartiers..., font localement de cette communauté d'agglomération l'institution phare de ces politiques. L'Etat lui verse une dotation de 79,90€ par habitant et par an (nettement plus que la moyenne nationale à 44,53€). Le territoire de l'agglomération regroupe 16 communes (de Salindres à Saint-Jean-du-Gard). Mais les notables ne comptent pas



### Sommaire

Manifestation devant la prison de Mende  
le 8 Novembre - 3

Montpellier, procès et rassemblement  
le 23 janvier - 3

Vous avez dit Ecosite ? - 4

Chronologie du quart de siècle dernier  
à la Borie - 4

De l'application incendiaire du  
Décret anti-cabanisation - 6

Prat Coustals : Encore un !!! - 7

Malade, complètement malade... - 8

De l'antiterrorisme vers la guerre sociale - 10

s'arrêter là ! Le 17 octobre 2008, Max Roustan, maire UMP et président du Grand Alès, chef de l'oligarchie politicienne locale, serre la pince à Fournier, maire de Nîmes, pour célébrer l'alliance de « leurs » deux villes, sous l'œil bienveillant des entrepreneurs locaux : le projet est d'aménager une métropole regroupant d'ici 2030 Alès, Uzès et Nîmes, 520 000 habitants, avec une urbanisation de 100km<sup>2</sup> supplémentaires. Une série de travaux sont déjà plus qu'ébauchés : le 3e tronçon de la 2x2 voies devrait ouvrir en 2012 ; la modernisation de la ligne TGV entre les deux villes est quasi financée (alors que la SNCF menace d'arrêter la ligne du Cévenol entre Nîmes et Langeac) ; la construction du viaduc de Courbessac doit démarrer en 2009 ; le Fonds européen de développement régional (FEDER) débloque des sommes colossales pour l'urbanisme... Le seigneur Frêche, président de la Région Languedoc-Roussillon, voit encore plus gros : il imagine une conurbation d'1,3 million d'habitants qui regrouperait, outre Alès et Nîmes, Montpellier, Lunel, Sète, voire Avignon et Arles, rêvant d'être ainsi à l'origine de la cinquième métropole de France, des Cévennes à la Méditerranée !

Les projets de grandeur de ces élus mégalos ne doivent pas nous faire oublier que l'aménagement du territoire et l'urbanisme, même à courte échelle, se font toujours au détriment des classes populaires et de ceux qui sont jugés « en marge ». On vire tout ce qui n'est pas clinquant hors des centre-villes, on crée des ghettos à l'architecture conçue pour le contrôle, on karchérise les quartiers, on normalise les habitats.

Alès est un exemple parmi tant d'autres de ces villes où le centre est dédié aux activités de la bourgeoisie, où les zones d'activités commerciales et économiques poussent à grande vitesse, où l'on entasse les « indésirables » dans des blocs...

Rénovation du Cratère voué aux divertissements bourgeois (y a qu'à regarder le prix du billet !), construction d'un nouveau bowling, d'un golf, d'un centre nautique, innovations à la patinoire... : pas besoin de panneaux « interdit aux pôvres ! » on aura compris, tout cela est chasse gardée des aristos.

Quant à l'architecture de « haute qualité environnementale », l'urbanisme teinté d'écologie, on ne nous fera pas oublier que, là encore, tout est fait pour servir les intérêts des mêmes ! Les bâtiments publics à l'architecture moderne auront beau intégrer on ne sait quel matériau « éco-innovant », les caméras s'y compteront d'autant par dizaines. Des panneaux photovoltaïques sur les toits des immeubles ou une salle pour les « jeunes » ne servent que de caution à leurs politiques, pour justifier tous ces investissements qui ne profitent qu'aux riches. 10 000 jeunes architectes européens sont d'ores et déjà en train de plancher sur la restructuration du quartier de la gare

en « éco-quartier », projet sur dix ans pour 3000 habitants. Maisons « écolos », transports « verts », 17ha sans voitures... pour un quartier au visage du « développement durable », si cher aux yeux de la classe politicienne qui recycle ainsi sa soif de pouvoir et de gain en projet politiquement correct. Sans nul doute, on expulsera un à un les actuels habitants, les indésirables au moins, avant de tout rénover. A Marseille, on peut voir un bel exemple de ces politiques d'urbanisme dans le secteur de la rue de la République et du Panier. Espérons que nombreuses seront les solidarités à naître pour résister à cet urbanisme qui se fait classe contre classe. Ne nous laissons pas bernier par le Mad Max, qui affirme que la « mixité sociale » sera partie intégrante du projet. Il parle d'accession à la propriété à grand renfort d'emprunts pour ceux qui auront le profil. Il évoque des logements étudiants, bien dans la lignée de ce qui se fait dans les quartiers « bobos » de toutes les villes. Avec un tel projet, la volonté est claire : Alès ne doit plus être perçue comme la ville noire du mineur, il est temps qu'elle adopte les couleurs de la bourgeoisie-bohème.

Bientôt, l'alésien pourra ainsi être touriste dans sa propre ville, comme il est de rigueur dans cette Europe des « villes durables ». Grâce à telle entreprise du pôle éco-industrie, des filtres à particule vous indiqueront la qualité de l'air pendant que vous pédalez le long du gardon (ou du moins ce qu'il en restera après l'agrandissement du barrage en amont vers Ste-Cécile d'Andorge). Vous rejoindrez ainsi votre maisonnée en

matériaux écologiques et high-tech. Ensuite, vous partirez bosser dans l'espace d'éco-tourisme de masse du Mercoirol, passant sous

mult caméras avant de monter dans un bus design roulant au carburant issu des champs de colza des envi-

rons... Ainsi éco-normalisée, vous y mènerez une douce vie de consommateur-es-

clave, bien loin des classes dangereuses, rejetées, elles, un peu plus loin en-

core en périphérie de la métropole. Si, par malheur, la statue à l'honneur du mineur alésien du siècle dernier vous fait songer avec tristesse à ceux

qui triment de l'autre côté du globe pour extraire tel ou tel minerai, vous pourrez toujours faire un don à une association humanitaire en vous rendant à l'espace André Chamson, ou bien consommer des denrées « équitables » dans une des nombreuses boutiques bio de la ville.

Dans un prochain numéro, nous verrons en quoi l'agglomération du Grand Alès, est aussi un excellent élève en terme d'« industries durables ». Il y sera question de télé-marketing, de tourisme, d'éco-industries, de biotechnologies, de mécanique de pointe, etc.



# MANIFESTATION DEVANT LA PRISON DE MENDE LE 8 NOVEMBRE

Suite à l'arrestation d'un homme, au mois d'octobre, devant la mairie où il tentait de régulariser sa situation, et suite à sa condamnation à un mois de prison pour « séjour irrégulier sur le territoire français » et « détention de faux administratif » (voir contre-info Cévennes n°6), une manifestation s'est tenue le 8 novembre.

30 à 40 personnes se sont rassemblées devant le tribunal, diffusant un tract expliquant cette affaire et rappelant le caractère systématique de la persécution pour défaut de papiers.

La police, discrète, s'est contentée de passer régulièrement devant le rassemblement sans même s'arrêter.

Au bout d'une petite heure, un cortège se forme et se dirige vers la prison aux cris de « mur par mur, pierre par pierre, détruisons toutes les prisons ! » ou de « pouvoir assassin ».

Devant la prison, un feu d'artifice salue les prisonniers ; leurs clameurs répondent aux fusées.

Après une chaleureuse discussion avec quelques personnes attendant un parloir, le cortège se dirige vers le centre-ville avec force slogans appelant à la destruction de toutes les prisons, et maintes pétarades .

Cela semblait amuser certains des rares passants, tandis que les automobilistes, prenant leur mal en patience, acceptaient les tracts, voire demandaient des explications, visiblement étonnés de voir une manifestation de cette nature à Mende.

Après deux tours de centre-ville, suivi par un RG (enfin l'équivalent dans la nouvelle administration de police politique), la manifestation s'est dispersée tranquillement .

Ce fut une belle journée. Ce genre de journée qui rompt avec la monotonie et l'isolement, qui permet de se reconnaître aussi.

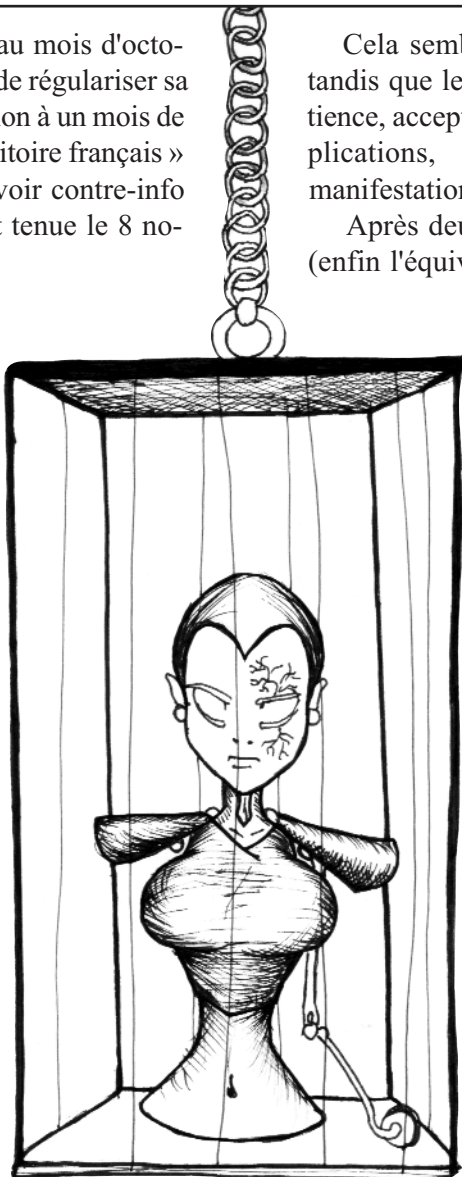
Malheureusement, tribunal et prison sont toujours debout et cet homme continue son parcours entre prison et centre de rétention .

## Feux d'artifices sur Nîmes et Mende

Le 31 décembre 2008, à minuit, en solidarité avec tous les prisonniers, des feux d'artifices ont été lancés contre les maisons d'arrêts de Mende (48) et Nîmes (30). Sur le mur d'enceinte de la taule de Mende on peut désormais lire ce qu'il presse de mettre en œuvre et de réaliser...

« Evasions-Mutineries-Solidarités  
Solidarité active avec tous les  
prisonniers ! Feu à toutes les prisons !  
Mort aux géôliers ! »

Vu sur Indymédia Grenoble



A Montpellier, dans la nuit du lundi 15 à mardi 16 décembre, trois voitures et cinq poubelles ont flambées, dont une devant le local de l'UMP.

Peu après et non loin de là, trois individus, soupçonnés par la police, sont arrêtés, mis en garde-à-vue environ quarante heures et présentés devant un juge.

Il leur est reproché des dégradations en réunion par incendie, refus de fichage ADN, refus du fichage plus basique (photos, empreintes...) et pour l'un des trois s'ajoute l'outrage.

## Montpellier, procès et rassemblement le 23 janvier

Le procès a été annoncé au 23 janvier 2009 à 14h et ils ont été placés sous contrôle judiciaire avec obligation de se présenter une fois par semaine jusqu'à la date du procès au bureau de l'AERS (Association d'entraide et de reclassement social) pour une enquête sociale, politique...

Un rassemblement est organisé lors du procès contre le fichage ADN, contre le FNAEG (Fichier

National Automatisé des Empreintes Génétiques – dans lequel les fiches ADN sont stockées – ), contre tout les fichiers et fichages en général et, plus globalement, contre cette société sécuritaire.

Pour plus d'info sur la question, <http://refusadn.free.fr> et Compilation d'information et de soutien contre le fichage ADN

# Vous avez dit Ecosite ?

La gestion du domaine de la Borie a été confiée par les autorités locales, depuis une dizaine d'années, à l'Association pour la Faisabilité d'un Projet Environnement (AFPE), devenue Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Ecosite de la Borie. La majeure partie des bâtiments n'est pas entretenue, une bonne partie des terres cultivables est laissée aux ronces, les bassins et béals ne sont pas remis en eau... Les activités et chantiers qui ont vu le jour à l'initiative de la SCIC sont peu nombreux : ouverture d'un sentier, terrassement d'un parking pour accueillir des bus (là où il y avait des ruches), construction de toilettes sèches « éco-tech » (mal conçues et coûteuses), restauration d'un mur en pierre sèche au cours d'un chantier (pour lequel des subventions ont été perçues alors qu'il a été réalisé par des stagiaires qui ont dû payer pour y participer), organisations de diverses animations payantes attirant à vrai dire peu de monde... La plupart du temps, la main d'œuvre est bénévole, recrutée grâce à des programmes comme le service volontaire européen ou des partenariats avec des institutions « sociales » qui payent pour faire venir des groupes de jeunes sur les lieux.

La SCIC, qui rassemble notabiliaux du coin, entrepreneurs et chasseurs de subventions, a démontré sa capacité à réaliser moult pages de projets écrits. En se servant de la caution morale d'un célèbre agronome, Pierre Rabhi, le projet est de faire de ce lieu - perçu et utilisé par les habitants du coin, depuis la lutte des opposants au barrage il y a vingt ans, comme un espace collectif - un site du développement « économique et touristique durable ». Si l'on en croit leur blabla, devraient y naître un espace d'accueil international avec des conférences, des stages, démonstrations et sensibilisation du public sur l'éco-construction, l'agro-écologie, l'économie sociale... Bref, une vitrine écologique pour la communauté d'agglomération du Grand Alès, où des hordes d'écotouristes croiseraient des scientifiques, des gestionnaires de l'environnement et des coopérateurs internationaux (euphémisme pour désigner les colons d'aujourd'hui) Tout ça, bien sûr, en s'appuyant sur les politiques de l'Union européenne et diverses chartes internationales du développement durable.

Pour financer le projet, des démarches ont été faites : auprès de boutiques de gestion, de collectivités publiques, de pôles de valorisation économique, de la Fondation Nature & Découverte®, de celle de Nicolas Hulot ou de Bill Gates...

En plus de ses projets lucratifs, elle commercialise déjà des services d'expertise, conseil, animation et accompagnement, notamment autour de chantiers d'éco-construction pour des collectivités et des particuliers. Une activité de location de matériel agricole, dont l'achat a été subventionné, est également en place pour

récolter un peu plus d'argent. L'activité de la SCIC tend à se développer autour de la filière bois énergie, en coopération avec la société Avenir Bois Isolation, présidée par... l'un des principaux administrateurs de l'Ecosite !

En réponse à la demande d'installation d'agriculteurs sur les lieux, l'AFPE a fait paraître des annonces pour séduire des personnes intéressées par le projet d'y cultiver la terre (7 projets au total). Certaines sont venues sur place, ont commencé à s'installer, à travailler, mais ont finalement été contraintes de quitter le navire, à force de pressions quotidiennes par ceux-là mêmes qui les ont fait venir : la SCIC veut acquérir une main mise sur la totalité du domaine.

Des emplois ont été créés, mais les conditions de travail sont peu enviables : du matériel pas entretenu aux animations d'ateliers où personne ne vient, sans parler des conflits quotidiens... Qui plus est, force est de constater que ceux qui s'intègrent bien dans la structure s'emploient à faire le travail de concierge, voire d'indicateur pour la police municipale, la gendarmerie et les élus, entre deux chasses aux subventions.

Affirmons ensemble que la Borie ne doit pas devenir un nouveau pôle économique de l'industrialisation touristique croissante en Cévennes, même teintée d'écologie. Il est temps de faire comprendre aux économaqueurs et autres marchands qu'ils n'ont pas leur place ici !

Ni muséification ! Ni marchandisation !

La Borie ne demande qu'à voir se tisser des actions collectives, autogérées et gratuites, des rencontres constructives. Plutôt que de rester en friche, la terre peut y être travaillée pour nous nourrir, dans un souci d'autosuffisance. A la place des stages payants, échangeons librement nos savoirs !

Les usagers et les habitants ne se laisseront pas sacrifier sur l'autel d'un éco-développement mortifère qui enterre les lieux de lutte et les initiatives autonomes.

Investissons l'espace, reprenons-le aux mains des marchands de services et des autorités locales !

« Non au pouvoir sans limite des technocrates et des financiers, qui « pour faire de l'argent » en dépensent beaucoup [...] et ne respectent ni la nature... ni les hommes. »

(extrait du *manifeste contre le barrage de la Borie*)

## CHRONOLOGIE DU QUART DE SIÈCLE DERNIER À LA BORIE

**1980** : Projet de barrage à la Borie. La vallée du Gardonnenque sera noyée sur 9 km pour irriguer 6000 ha entre Alès et Nîmes !

**1985** : Le Conseil Général du Gard vote la construction du barrage.

**2 fév. 87** : La Compagnie Bas Rhône

Languedoc devient maître d'œuvre du chantier et signe une concession trentenaire avec les propriétaires.

**3 fév. 88 et 10 janv. 1989** : le Conseil Général rachète le domaine de 32 hectares (dont 7 sur la rive gauche).

**23 juil. 89** : Début de l'occupation de

la Borie. Campement. Première manifestation : 2500 personnes.

**22 oct 89** : Blocage de la RN 106 par les opposants au barrage.

**18 déc. 89** : Manifestation à Nîmes.

**Mars 90** : Plantation de 45 arbres fruitiers.

**14 mai 90** : Deux bulldozers arrivent à la Borie pour raser les bâtiments et commencer les travaux. Ils sont incendiés par les opposants.

**5 juil. 90** : Le juge des référés ordonne l'expulsion des occupants, qui font appel.

**1991** : Les préfets du Gard et de la Lozère prolongent la Déclaration d'Utilité Publique malgré les nombreuses oppositions au projet.

**20 mars 1992** : le conseil d'Etat finit par annuler la DUP. La lutte n'aura pas été vaine !

**Nov. 96** : Lulu Affortit, un notabliau qui s'est médiatiquement mis sur le devant de la scène au cours de la lutte d'opposition au barrage, maire et conseiller général de St-jean-du-Gard, décrète que la gestion du domaine sera confiée à un projet environnemental.

**1997** : l'Association pour la Faisabilité d'un Projet Environnement (AFPE) sur le site de la Borie voit le jour et rédige une charte. En avril, H.H et B.J sont désignés maîtres d'œuvres par le pouvoir local et l'association. Ils aménageront sur le lieu en septembre. En mai, expulsion des occupants de la Borie Basse.

**30 avril 1998** : Le projet de barrage est officiellement abandonné.

**18 mars 1999** : La Cie BRL signe une convention de mise à disposition du site à la commune de St-Jean qui en confie la gestion à l'AFPE.

**2002** : Nouvelle tentative d'expulsion et pressions multiples sur M. et M., derniers des occupants installés suite à lutte contre le barrage (en 99, l'AFPE tente en vain de leur faire signer une « convention d'occupation précaire »

pour qu'ils cèdent une partie de leur maison et collaborent avec elle).

**16 mars 2003** : le Conseil Général adresse une lettre d'offre de rachat aux anciens propriétaires. Une opposition à cette revente se manifeste et utilise la machine judiciaire pour tenter de se faire entendre.

**Juillet 2004** : Le maire de St-Jean-du-Gard décrète par arrêté municipal que la commune annexe le domaine.

**15 décembre 2004** : Vote d'une DUP pour un projet d'Ecosite à la Borie.

**1er août 2005** : Arrivée de D. et ses enfants, contactée par l'AFPE pour s'installer avec un projet d'apiculture

**Mars 2006** : L'AFPE, pour pouvoir brasser plus d'argent devient société : la SCIC-SA Ecosite de la Borie, société coopérative à capital variable et cherche dès lors des souscripteurs. Elle est définie comme productrice de biens et services.

**Septembre 2006** : H. et B. déménagent de la Borie mais gardent une partie du contrôle sur ce qui s'y passe.

**4 février 2008** : D. et P. lancent leur activité apicole avec 200 ruches.

**12 avril 2008** : A l'appel du Collectif en Cévennes, ouverture d'un jardin autogéré à la Borie pour l'autosuffisance alimentaire (et la préservation de variétés anciennes).

**27 mai 2008** : Réunion sur l'avenir de la Borie à laquelle sont invités élus et représentants de la Scic qui ne daignent pas venir. Constitution d'un collectif informel de "réanimation de la Borie" qui rassemble habitants, usagers, voisins et personnes souhaitant faire naître de nouvelles initiatives sur le lieu.

**Juin 2008** : Le Conseil Général revend le domaine à la municipalité de St-Jean-du-Gard qui a le projet d'en donner et la gestion à la SCIC Ecosite (signature d'un bail) et la maîtrise d'œuvre des chantiers sur le bâti à la communauté d'agglomération du Grand Alès, après avoir fait vidé les lieux...

**Mi-juillet 2008** : Des personnes du jardin collectif installent un campement à la Borie où ils sont rejoints par les expulsés du Prat del Ronc le 22 juillet. Malgré quelques pressions, le lieu de vie restera en place jusqu'à la fin août.

**23 juil. 2008** : Un arrêté municipal, signé par Michel Anthérieu, nouveau maire de St-Jean, interdit le camping à la Borie.

**Du 12 au 20 août 2008** : Chantier autonome de construction d'une yourte à usage collectif.

**12 septembre 2008** : inauguration de la yourte et mise en place d'activités : projections, ateliers, réunions, soirée diaporama, soirée discussion sur la lutte contre le barrage...

**A partir de janvier 2009** : ateliers et projections toutes les semaines sous la yourte.



la bibliothèque-infokiosque de St Jean du Gard vous invite au

# Ciné-club de la Yourte

SAMEDI 3 JANVIER 2009, 20H  
*Harold et Maude* de Hal Ashby, 1971.  
*Histoire d'amour poétique entre une vieille dame et un jeune suicidaire.*

VENDREDI 16 JANVIER 2009, 20H  
*La fiancée du pirate* de Nelly Kaplan, 1969  
*La vengeance d'une jeune femme contre les notables d'un village.*

DIMANCHE 1ER FÉVRIER 2009, 15H  
*Pompoko* d'Isao Takahata, 1994  
*Pour petits et grands chenapans ! Film d'animation. Des rats laveurs s'organisent pour s'opposer à la destruction de leur milieu de vie par des promoteurs...*

VENDREDI 13 FÉVRIER 2009, 20H  
*Queimada* de Gilo Pontecorvo, 1969  
*À voir absolument !*

VENDREDI 27 FÉVRIER 2009, 20H  
*L'Atalante* de Jean Vigo, 1934.  
*Voyage au fil de l'eau à bord d'une péniche.*

VENDREDI 6 MARS 2009, 20H  
*Milestones* de Jim Douglas et Robert Frank, 1975.  
*Trajectoire d'une vingtaine d'enfants, d'hommes et de femmes, de la ville aux communautés de la campagne, au milieu des années 1970, aux États-Unis.*

VENDREDI 20 MARS 2009, 20H  
*Cocorico Mr Poulet* de Jean Rouch, 1974.  
*Road-movie africain.*

Amenez pop-corn, couvertures, petits gateaux, boissons diverses et tout le reste...

Le ciné-club c'est à la yourte de La Borie,  
à 5 km au-dessus de St Jean du Gard en direction de St Etienne Vallée Française  
[bibliotheque152@riseup.net](mailto:bibliotheque152@riseup.net)

**Vendredi 6 février 19h** « *Police et polissons* ». Quand une équipe de police municipale prend en charge l'éducation de futurs citoyens...  
Suivi d'une discussion sur la police de « proximité », avec ou sans uniforme, et les solidarités à créer pour s'en protéger.

**Vendredi 13 mars 19h** « *Le silence des nanos* », de Julien Colin. Cyberdocumentaire sur notre avenir technologique.  
Suivi d'une discussion avec le réalisateur.

sur le domaine. Elle sera bientôt rejointe par P. Malgré les pressions et harcèlement exercés par ceux qui les ont fait venir et veulent les voir partir, ils décideront de rester sur le lieu pour y vivre et y travailler.

## DE L'APPLICATION INCENDIAIRE DU DÉCRET ANTI-CABANISATION

**A** la mi-novembre, deux cabanes installées illégalement sur la commune de Saint-Martin-de-Lansuscle (Vallée Française), ont été incendiées. La gendarmerie, en charge de l'enquête, déclare avoir trouvé des traces d'hydrocarbure et ne pouvoir en tirer aucune conclusion. Depuis maintenant six ans que l'Etat a déclaré vouloir « traiter le phénomène de la cabanisation », à quoi d'autre pouvait-on s'attendre ?

Vivre dans un habitat illégal et penser obtenir justice en se tournant vers l'Etat... Réflexe conditionné du citoyen, qui croit trouver secours auprès de ce qui fait régner l'ordre. Mais l'ordre défendu par l'Etat et sa police est celui du contrôle de nos existences, de la soumission à la rentabilité. Les lois, les chartes, les décrets, les stratégies qui régissent nos habitats, notre travail, et finalement tous les aspects de notre quotidien n'ont de cesse de nous le rappeler.

Les services de l'Etat ont bien eu le temps de se former et de passer à l'action contre les habitats illégaux. De l'élaboration de la stratégie de développement durable en 2002, jusqu'à la Charte de lutte contre la cabanisation visant le Languedoc-Roussillon et l'Hérault en décembre 2008, en passant par ses « 43 fiches pour l'action » en 2004. La stratégie est simple et systématique. Premier temps : « diagnostiquer » les lieux qui ne se plient pas aux exigences du développement économique. Identifier les « zones de non droit »; en faisant appel à la DDE pour le repérage, aux polices pour le contrôle des habitants (flics, administration communale, garde champêtre, CAF, etc.<sup>1</sup>), et aux communes pour fichages et procédures.

Deuxième temps : « agir »; à coup d'intimidations (menaces, coupure d'électricité, coupure d'eau, amendes journalières), de procès, d'expulsions, de pelleteuses et de bulldozers, la lutte contre les quelques dizaines de milliers d'habitats illégaux a trouvé sa voie... et sait se satisfaire d'un travail rapide et efficace.



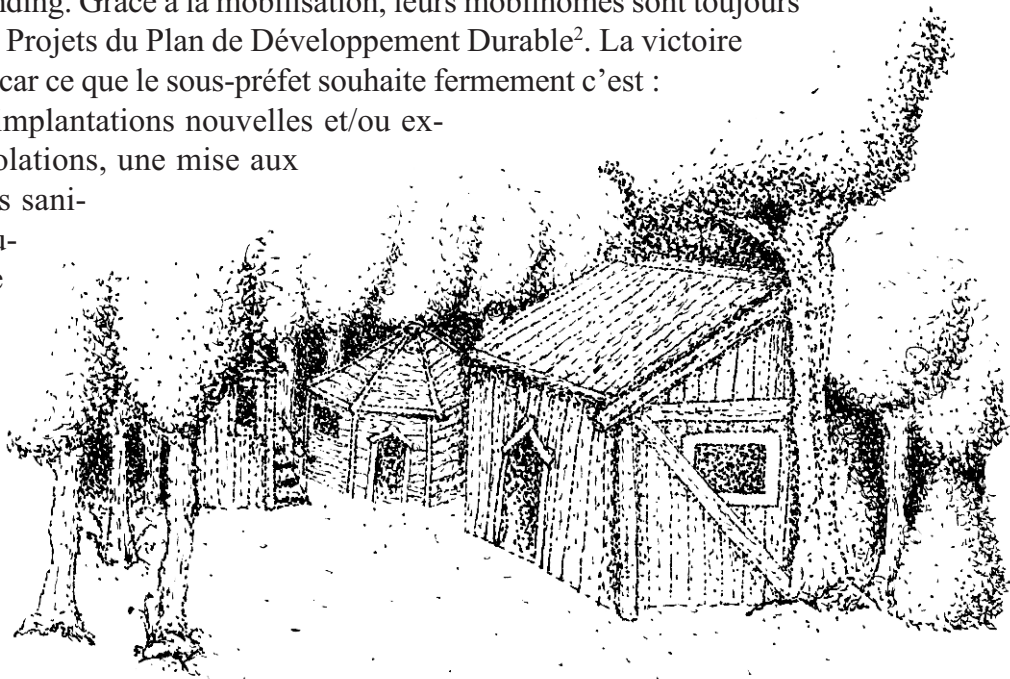
Face à des plans si soigneusement préparés, certains ne baissent pas la tête, et s'organisent.

Dans le Gard, Sylvie B. passera pour la troisième fois devant le tribunal d'Alès le 15 janvier pour « occupation sans droit ni titre » d'un terrain où elle vit en yourte. Des rassemblements ont eu lieu lors des procès pour dénoncer les lois des riches qui soutiennent son expulsion par des spéculateurs.

Dans l'Hérault en août 2008, les cabaniers de Vias ont refusé, malgré les pressions, de quitter leurs mobilhomes. Ils ont dénoncé (plusieurs manifestations pendant la saison touristique, appels à solidarité,...) les stratégies mercantiles qui veulent faire de chez eux

<sup>1</sup> La « mission logement » réunie à la sous-préfecture de Florac en novembre 2008, a mis en place le suivi des habitants en cabanes par la DDASS qui compte agir, selon la directrice de la Ddass, Marie-Hélène Lecenne, « en proposant des solutions adaptées, comme des logements accessibles économiquement. »

une zone touristique de haut standing. Grâce à la mobilisation, leurs mobilhomes sont toujours en place, contrariant les Grands Projets du Plan de Développement Durable<sup>2</sup>. La victoire n'est pas pour autant définitive, car ce que le sous-préfet souhaite fermement c'est : « un arrêt immédiat de toutes implantations nouvelles et/ou extension, réprimer toutes les violations, une mise aux normes rapide des équipements sanitaires, et la recherche d'une solution esthétique et urbanistique de l'existant (uniformisation des bâtiments, des clôtures, création de Parc résidentiel de loisir - PRL,...) ». Ils ont gagné le droit de rester car de fait ils l'ont appliqué ; ils doivent encore lutter pour vivre comme ils l'entendent, ou ils seront intégrés au paysage, uniformisés, puis vendus comme décor carte-postale.



**C'est par la solidarité que les projets de l'Etat et ses relais seront sabotés.**

<sup>2</sup> Sur <http://www.languedoc-roussillon.pref.gouv.fr/actions/missionlittoral/index.shtm> on peut suivre la logique qui veut que depuis 2002 la côte de Vias, comme bien d'autres, soit identifiée comme zone valorisable (pour des projets touristiques), puis « diagnostiquée », et finalement « traitée »...

## ENCORE UN !!!

Le squat situé à Prat Coustals, hameau quasi abandonné depuis une quinzaine d'années et propriété de la mairie d'Arphy (proche du Vigan), ouvert depuis le mois d'août 2008, est expulsable. En effet, le 18 novembre, le président du Tribunal de Grande Instance de Nîmes a donné suite à une requête du maire demandant l'expulsion. Cette procédure est non-nominative, et donc expéditive, elle permet une expulsion sans procès.

La mairie laisse entendre que l'expulsion se fera quand elle disposera des fonds permettant la surveillance du lieu, afin d'empêcher à tout parasite de se repointer. Cela ne devrait tarder. En effet, la municipalité, qui a renoncé au fantasque projet de l'ancienne mairie (un « village-vacances » doté de piscine, d'héliport, et autres attrapes bobo-touristes), a décidé de mettre en vente certaines maisons.

Si les occupants attendent sans impatience le jour de l'expulsion où la meute de bleus sera lâchée, ils s'évertuent, en attendant, à renvoyer au bercail une partie des sous-fifres qui passent de temps à autre en quête de fichage.

### Liste non exhaustive de quelques exactions de l'Etat et ses sbires, prêt de chez toi, depuis 2007

Destruction de La Picharlerie (48), mas occupé sans droit ni titre, à coups de bulldozer, « nettoyage » d'une « zone de non droit ».

Expulsion du Prat del Ronc (48), et destruction des jardins, au profit de spéculateurs et en hommage à la sainte propriété privé.

Attaque en justice contre Eric, habitant d'une yourte à Vébron (48),

Attaque en justice contre Sylvie, habitante d'une yourte à Bessèges (30),

Des centaines de procès, suivis d'amendes journalières, contre des cabaniers à Vias (34), afin de « restructurer » la côte et l'aménager pour le tourisme, Coupure d'électricité sur des aires d'accueil de gens du voyage (34), pour faire partir ceux qui font tâche, Coupure d'eau et d'électricité aux habitants du camping la Bruyère (38), pour faire place nette à un Parc Résidentiel de Loisir (PRL),

Expulsions de locataires dans le Gard, sans réaction des associatifs censées soutenir les précaires (Habitat Gard bailleur social va jusqu'à soutenir ces « expulsions sociales »), parce qu'avoir un toit, ça se mérite et ça s'achète...

**M**ende. 6 novembre 2008. Dénoncés par la direction des fraudes, un couple d'acupuncteurs est condamné par le juge Fouqueteau pour « pratique illégale de la médecine ». Ce qui leur est reproché ? Avoir procuré des soins (en les déclarant à l'administration) après avoir étudié pendant dix ans la médecine chinoise (ils sont diplômés de l'université de Shangāi). Avoir en poche un diplôme d'une faculté de médecine conventionnelle (allopathie) leur aurait par contre permis d'exercer l'acupuncture en toute légalité...

Marvejols. 1905. Pierrounet, cantonnier et rebouteux à Nasbinals (Aubrac) est assigné au tribunal par les médecins officiels, jaloux de son succès, pour « exercice illégal de la médecine ». Pour sa défense, il lâche un agnelet tombé d'un rocher dans le palais de justice et défie ses plaignants de le soigner. Ceux-ci refusent, affirmant que la bête est trop mal en point. Manipulant consciencieusement ses membres, Pierrounet fait en sorte que l'agnelet gambade autour de la salle d'audience.

Vichy. 1941. Une loi est votée par le gouvernement pour interdire le métier d'herboriste. Cette loi est encore en vigueur aujourd'hui. La commercialisation des plantes médicinales est réservée aux seuls labos pharmaceutiques. En Cévennes, notamment, des producteurs de prêle ont été condamnés (en novembre 2005) avant d'être relaxés en appel... Mais la répression est toujours une menace réelle.

Guérisseurs-euses, rebouteux-euses, herboristes, sorciers-ères... et autres adeptes des « médecines alternatives » (phytothérapie, aromathérapie, apithérapie...), l'Etat et sa justice ne nous le diront jamais assez : pour pouvoir exister, nos savoirs et nos savoir-faire doivent être rentables, nous devons devenir « spécialiste », respecter le cadre réglementaire, avoir des diplômes et un cabinet, être enregistrés.

Les laboratoires, quant à eux, font du lobbying auprès des médecins officiels pour accroître les ventes de leurs nouveaux médicaments, laissant le soin à l'humanitaire d'écouler les fonds de stock, avec l'aval des institutions.

On vend et on fait vendre, quitte à mettre sur le marché de véritables poisons dont on ne perçoit les méfaits que des années plus tard. C'est le cas, entre autres, du *Distilbène*<sup>1</sup>, commercialisé pendant une trentaine d'années, et dont la justice et la médecine peinent aujourd'hui encore à reconnaître les incidences sur les générations d'après. On oblige notamment les gamins scolarisés à être vaccinés avec des substances parfois dangereuses et qui perturbent le fonctionnement des défenses naturelles<sup>2</sup>.

Pour les « professionnels de santé », au premier rang desquels les moins bien payés (agents hospitaliers, aide-soignants, infirmières) la cadence de travail ne va qu'en s'accroissant, les conditions de travail en empirant. Les patients ne sont que pièces à la chaîne. Les riches, eux, peuvent toujours aller se soigner dans des cliniques privées.

Comme dans d'autres domaines, soi-disant pour éviter les fraudes, le contrôle s'accroît. Sous prétexte de réduire le déficit de la sécurité sociale, l'Etat nous flique toujours plus. Avec la Carte Vitale, la moindre gastro-entérite est enregistrée, in-

formatisée, fichée. La deuxième génération de ce mouchard, personnalisée avec photo, est munie d'une puce avec espace de stockage plus important (32ko) et un dispositif RFID<sup>3</sup> ; l'entreprise Gemalto qui la fabrique a réalisé d'importants profits. Afin d'éviter que la carte soit oubliée, il est déjà envisagé de mettre en place une puce sous-cutanée. Il faut fichier, surveiller... pour éviter d'éventuels « arrêts maladies de complaisance ». Fichier pour servir les intérêts des banquiers, assureurs et autres employeurs qui, une fois renseignés, ne prendront pas de « risque » avec des personnes ayant de graves problèmes de santé.

Mais, au juste, qui sont les charlatans ? Qui sont les marchands de mort ?

Ceux qui prennent une tisane de millepertuis ou de valériane de temps en temps ? Ou bien ceux qui maintiennent des populations entières en léthargie à grand renfort d'anxyolytiques, neuroleptiques, antidépresseurs, etc.

Le guérisseur du village en Afrique qui connaît les usages de l'arbre, mais qui ne trouve plus personne à qui transmettre ses savoirs, les mentalités étant toutes tournées vers le capitalisme et ses nouvelles technologies ? Ou bien ceux qui installent en pleine brousse des dispensaires pour distribuer des cachets périmés contenant des molécules de synthèse issues d'une recherche sur ce même arbre...

On ingurgite chaque jour une bouffe insipide, riches en pesticides et antibiotiques plus qu'en éléments nutritifs. On respire l'air pollué des industries. La radioactivité, issue des centrales et des zones de stockage des déchets nucléaires, se répand partout. Le système dans lequel nous sommes contraints d'évoluer nous pousse à l'isolement, au repli, au chacun pour soi, nous aliène dans des rôles et fonctions sociales plus subis que choisis, flique nos moindres gestes, étudie nos moindres sautes d'humeur. Et... si l'on « tombe malade », il faut aller glaner quelques tunes pour aller voir leurs médecins (poussés à faire du chiffre pour les labos et des économies à la sécu), bouffer leurs médocs qui nous empoisonnent encore un peu plus.

Si l'on « pète un câble », il faut encore se taper leurs psys, avant peut-être de finir à l'hôpital psychiatrique dans un de ces « cachots médicaux », bientôt vidéosurveillés et équipés de GPS<sup>4</sup>, où la camisole chimique empirera notre état, nous rendant inertes et dépendants.

Au final, nulle chance de mourir en paix ou au moment désiré, l'acharnement thérapeutique est de rigueur.

Monopole du pharmaco-chimique oblige, le recours aux « médecines alternatives » est réservé à ceux qui ont les moyens de se les payer. Elles ne constituent donc qu'un marché parallèle pour les amateurs de « santé au naturel », et de fructueux profits pour les entreprises qui investissent dans les « thérapeutiques alternatives »<sup>5</sup>. Les connaissances sur les utilisations des plantes, des minéraux, des produits de la ruche, etc., devraient au contraire se diffuser, être accessibles à tous pour être adaptées à ce dont chaque individu a personnellement besoin. En plus des moyens de guérison, nous devons nous reprendre en main, en sortant d'un contexte



social qui nous aliène et nous fait suffoquer.

La médecine bourgeoise nous dépossède de nos corps, de nos moyens de guérison, en instituant la doctrine pharmaceutique et psychiatrique et en introduisant des séparations entre l'individu, son mental et son anatomie. La santé devient une affaire de spécialistes, de plus en plus éloignée de notre quotidien. Au lieu d'être à l'écoute de notre corps, on fait aveuglément confiance à la science médicale. Pour pallier à tous nos maux, à nos « malformations », qui sont le plus souvent les conséquences de la société elle-même, leur propagande veut nous faire croire aux progrès de la recherche. Celle-ci n'est qu'un maillon de plus de ce système, cherchant seulement de nouveaux marchés et bénéfices à engranger sur le dos des patients qui en deviennent les cobayes volontaires. La commercialisation d'une nouvelle drogue légale permet de financer les recherches pour la prochaine. La Science ne se soucie que de voir ce qui est « techniquement » rafistolable. Elle ne définit le corps plus que comme standard, élément contrôlable et identifiable. Chaque symptôme, chaque pathologie, sont détachés de l'individu et du contexte social dans lequel il évolue, pour être rangés dans une des cases du code scientifique. Dans les laboratoires, où sont parfois stockés tous les virus du monde en éprouvettes <sup>6</sup>, la maladie devient défi industriel. En prétextant œuvrer pour le bien-être de tous, en se camouflant derrière une prétendue « éthique », les chercheurs en « biotechnologies » se permettent d'expérimenter à grande échelle, n'hésitant pas à manipuler (voire à breveter) les bases même du vivant <sup>7</sup>.



Ne les laissons plus nous déposséder de nos existences et de nos corps. Rapproprions-nous les savoirs qui y sont liés ! Mettons un terme au pouvoir des labos, réduisons à néant cartes vitales, cachetons et asiles !

<sup>1</sup> Médicament dont la molécule, le DES, découverte en 1938, est une hormone de synthèse (oestrogène non-stéroïdien) commercialisée de 1948 à 1977 (notamment en France, mais aussi en Angleterre, Etats-Unis, Pays-Bas...) pour les femmes enceintes, afin de prévenir d'éventuelles fausses couches. La prise du médicament a de nombreuses conséquences chez les enfants dont la mère ou même la grand-mère a ingurgité le poison : malformations et anomalies génitales (chez les femmes comme chez certains hommes), développement de cellules cancéreuses, etc.

D'autres médocos ont ainsi été retirés de la vente après moult non-dits (Vioxx contre l'arthrose, Saltor contre le cholestérol, Acomplia contre l'obésité, médocos contre les maux de gorge contenant des antibiotiques, Ezetor, Eucalcic, etc.).

<sup>2</sup> Pour en savoir plus sur la dangerosité des vaccins, du lobby qui les encourage et des dissimulations qui les accompagnent, on peut notamment consulter les livres *Vaccination, je ne serai plus*

*complice*, du Dr Jean Méric ou *Les Vaccins sont des poisons*, du Dr Christian Tal Schaller.

<sup>3</sup> Le dispositif RFID (pour Radio Frequency Identification Device) équipe des puces qui contiennent des données pouvant être lues à distance. Pour empêcher l'émission des ondes, on peut par exemple recouvrir entièrement sa carte vitale d'aluminium, créant ainsi une cage de Faraday.

<sup>4</sup> Nicolas Sarkozy a annoncé le 2 décembre 2008 un plan de sécurisation des hôpitaux psychiatriques de 70 millions d'euros. Les patients hospitalisés sans leur consentement seront équipés d'un dispositif de géo-localisation. Chaque asile sera doté d'au moins une unité fermée vidéosurveillée, 200 chambres d'isolement à sécurité renforcée seront créées...

<sup>5</sup> Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, le marché des « médecines non-conventionnelles » est « non seulement considérable mais en hausse rapide ». « Le marché mondial des médicaments à

base de plantes est estimé à environ 60 milliards de \$ US par an ». Dans l'humanitaire aussi, le marché tend à se développer.

<sup>6</sup> C'est le cas du Centre Merieux à Lyon. A Alès, la société Mabgène héberge une banque (ou « culture ») de cellules vivantes destinées au clonage pour la thérapie cellulaire.

<sup>7</sup> L'OMS estime à 47 milliards de dollars la valeur des variétés végétales en provenance des pays « en développement » utilisées dans l'industrie pharmaceutique : les firmes y pillent les savoirs en même temps que les ressources naturelles et brevettent les gènes des plantes qui les intéressent. Dans le cadre de recherches sur le cancer, la leucémie, l'obésité ou l'accouchement, des gènes humains (ou plus exactement la structure chimique qui les composent) ont été brevetés. Concrètement, les brevets permettent plus de profits aux entreprises (monopole) et engendrent des médicaments plus chers.

# DE L'ANTI-TERRORISME...

Suite à l'opération policière du 11 novembre, contre la prétendue « cellule invisible », 9 personnes sont en examen pour « association de malfaiteurs en vue d'une entreprise terroriste » — dont deux sont toujours en prison, sous régime DPS (Détenu Particulièrement Surveillé). De multiples perquisitions sont aussi effectuées dans toute la France et en Belgique. En janvier déjà, la découverte d'un engin incendiaire placé sous une dépanneuse de police avait amené à l'incarcération de trois camarades pour le même chef d'inculpation. L'éventuelle présence de traces ADN sur l'engin serait une fois de plus le seul élément qu'aurait la police.

Toutes ces personnes sont censées appartenir à la « mouvance anarcho-autonome ». Création de toute pièce des ministères de l'intérieur et de la justice, cette « nébuleuse » n'est qu'un nouveau visage de l'ennemi intérieur. Cette figure épouvantail venant s'ajouter à celles de l'islamiste, de l'indépendantiste (corse, basque ou breton), du barbare, du fanatique, de l'extrémiste, de la « racaille » de banlieue, du casseur des fins de manif... bref, une longue liste pour ces représentations qui sont censées incarner le « mal », la gangrène au sein de la société. Cette construction sert à distiller la peur et, par là, à justifier un des outils de régulation de la tension sociale. Les loi et les dispositifs sécuritaires — plan vigipirate créé en 1978 et sans cesse renforcé depuis 1991, Loi sur la Sécurité

Quotidienne de 2001, Lois sur la Sécurité Intérieure en 2003... —, sous couvert de « lutte contre le terrorisme », se multiplient, tout comme, inévitablement, la présence policière sur le territoire. Cette peur, répandue à grand renfort de médias, habitue le citoyen à une société de contrôle permanent : caméra à chaque coin de rue, dossier de fichage — Edvige, Fnaeg (empreinte génétique) — puce RFID, biométrie... Si la figure du « terroriste » est une « construction étatique », les dispositifs répressifs sont bien réels : fouilles généralisées, occupation policière spectaculaire, contrôle et surveillance des déplacements et du quotidien de chacun.

Mais la volonté de l'État dans sa gestion anti-terroriste de la société va plus loin. Il ne s'agit pas seulement de réprimer la subversion la plus « radicale », mais surtout de déployer un arsenal de contrôle sur une population entière. La peur distillée massivement au citoyen, qui tremble pour sa tranquillité, doit s'immiscer chez tous les récalcitrants à cette société, mais d'une toute autre manière. L'État fait planer la menace de la prison, avec traitement d'exception, pour ceux qui ne se contenteraient pas des formes autorisées de la contestation, ou de la survie imposée. Seules les revendications « raisonnables », suivant les chemins traditionnels de la politique, sont autorisées. Dans le même temps, les attaques contre les grévistes se multipliant, l'État se veut ferme et lance un

avertissement à tous ceux et celles qui agissent dans les établissements scolaires, professionnels, dans la rue, les champs, les ports, les cités, en rupture du train-train habituel des partis ou des syndicats. Quand les formes de lutte ou la portée critique de l'action ne respectent pas le cadre légal, elles sont ou pourront-être qualifiées de « terroristes », et traitées comme telles.

## ANTI-TERRORISME, SABOTAGE, LUTTES & RÉVOLTES...



FACE À LA CRISE, l'État nous dévoile son plan de relance. À l'ordre du jour, offensive répressive via contrôle, fichage, distillation de la peur par le biais du terrorisme. Buts recherchés : dissuader, diviser, discréditer tout mouvement de contestation, et, bien entendu, en cette fin d'année, consommer aveuglement en sécurité, sous l'œil policier. Seuls mouvements acceptés : consommation, délation, résignation. Dans un souci de retour à la croissance ils sont mêmes fortement conseillés.

BREF, QUE D'HORREURS qui nous insupportent. Le besoin de s'organiser collectivement se fait sentir, aussi bien dans le souci de survivre, que de lutter face à cet État capitaliste. Les gens tombés sous les griffes de l'État sont nombreux, et la solidarité envers ces camarades est nécessaire.

AUSI, AFIN D'APPORTER SOUTIEN aux incarcérés et de leur affirmer notre solidarité, une série de discussions est proposée à partir du 14 janvier jusqu'à la fin du mois. A Ganges ce sera le 23 janvier !

A Ganges au *Transfo*, rue de l'Albarède.  
le vendredi 23 janvier 2009 à 19h

Cette offensive répressive n'arrive pas par hasard. Les États, en pleine crise économique, n'ont plus les ressources nécessaires pour maintenir la paix sociale : inflation des prix, stagnation des salaires, suppression progressive des allocations... Ils se recentrent sur un aspect purement répressif : augmentation des moyens alloués à la police et à l'armée, réformes du système scolaire allant vers toujours plus de fichage et de contrôle, renforcement des surveillances aux frontières, construction et modernisation des prisons et asiles... Depuis quelques décennies, le capitalisme « libéral » atteint les limites de son expansion. Mais ces entreprises coûtent de plus en plus, notamment sur le plan social. Les politiques gouvernementales ne se parent plus de redistribution pour masquer leurs gestions patronales, et il est évident pour la plupart des pauvres que l'État et le patronat n'agissent que pour défendre leurs intérêts. Les derniers résultats des élections syndicales, massivement ignorées, semblent bien rendre compte d'un essoufflement des dispositifs de cogestion (partis, syndicats, assistance sociale). Le système fait l'objet de nombreuses critiques. Ainsi, des pratiques tels les blocages (notamment des flux

économiques et des transports), les occupations et réquisitions (institutions, usines, bâtiments vides...), les sabotages (outils de travail, transports, dispositifs de contrôle...), les fraudes, vols, auto-réductions, manifestations sauvages, affrontements avec les forces de l'ordre... se retrouvent partie intégrante des luttes actuelles.

Les contradictions du capitalisme étant de plus en plus flagrantes, l'État attaque massivement ses opposants et ceux qui le critiquent. L'arsenal répressif s'abat sur une population de plus en plus large. Le principal objectif de la répression étant de neutraliser les luttes et les révoltes, le repli défensif apparaît comme l'exacte réaction souhaitée par le pouvoir. Il est alors impensable pour nous, exploités d'ici et d'ailleurs, d'abdiquer.

**Ainsi, auront lieu plusieurs discussions autour des quelques pistes de réflexion lancées dans ce texte (voir illustrations).**

[kalimerosouslesoleil@no-log.org](mailto:kalimerosouslesoleil@no-log.org)

Plus d'infos sur <http://lapicharlerie.internetdown.org/>  
ou <http://infokiosques.net/>



- à Montpellier, à la LIBRAIRIE SCRUPULES [26, rue du Fbg de Figuerolles], le mercredi 14 janvier à 19h
- au Vigan, au local CASA NOSTRA [rue de la Forge], le jeudi 15 janvier à 18h
- à quelques kilomètres de St Jean du Gard à la YOURTE DE LA BORIE [dir. St Etienne VI], le samedi 17 janvier à 19h
- à Ganges, au TRANSFO [rue de l'Albarède], le vendredi 23 janvier à 19h
- à Avignon, à LA MAISON IV DE CHIFFRE [26 rue des teinturiers], le samedi 24 janvier à 18h
- à LA VIEILLE VALLETTE [30160 Robiac Rochessadoule], le mardi 27 janvier à 18h
- à Mende, à LA SALLE DES ASSOCIATIONS [place du Foirail], le vendredi 30 janvier à 18h
- à Marseille, aux ENCOMBRA NTS [342, bd Ste-Marguerite - 9<sup>e</sup>], le dimanche 25 janvier à 15h

**...VERS LA GUERRE SOCIALE**

## Cinéma sous la Yourte

Dimanche 1er février à 15h  
Pompoko, d'Isao Takahata, 1994. Film d'animation.

Vendredi 6 février 19h  
Police et polissons, suivie d'une discussion.

Vendredi 13 février, à 20h  
Queimada, de Gilo Pontecorvo, 1969.

Vendredi 20 février, à 19h  
Documentaire et discussions.

Vendredi 27 février à 20h  
L'Atalante de Jean Vigo, 1934.

Vendredi 6 mars à 20h  
Milestones, de Jim Douglas et Robert Frank, 1975.

Vendredi 13 mars 19h  
Le silence des nanos de Julien Colin, suivie d'une discussion.

Vendredi 20 mars à 20h  
Cocorico Mr Poulet, de Jean Rouch, 1974.

A la Borie, à 5 km de St-Jean du Gard, direction St-Etienne V.-F.  
Plus d'infos sur <http://lapicharlerie.internetdown.org/>

### Rassemblement à Montpellier le 23 janvier à 14h

Trois personnes sont convoquées devant les juges, accusées de : dégradations en réunion par incendie, refus de fichage ADN, refus du fichage plus basique (photos, empreintes...) et pour l'un des trois s'ajoute l'outrage. Voir texte en page 3.

# Agenda



## DE L'ANTITERRORISME...

Face à la crise, l'Etat nous dévoile son plan de relance. A l'ordre du jour : répression policière, sociale et économique au moyen de contrôles divers, fichages, distillation de la peur par le biais de la "menace terroriste", etc. Buts recherchés : dissuader, diviser, discréditer tout mouvement de contestation, et, bien entendu, consommer aveuglement et turbiner docilement, sous l'oeil policier. Seuls comportements autorisés : soumission, délation, résignation ; ils sont mêmes fortement conseillés, dans un souci de retour à la croissance.

Bref, un monde qui nous insupporte. Le besoin de s'organiser collectivement se fait sentir, de la survie quotidienne à l'élaboration des conditions de notre émancipation. Les gens tombés sous les griffes de l'Etat sont nombreux, et la solidarité avec ces camarades est nécessaire. Aussi, afin d'apporter soutien aux incarcérés, de porter haut notre colère, une série de discussions est proposée à partir du 14 janvier jusqu'à la fin du mois. Seront abordés : les contours de la répression, les "affaires" en cours, les solidarités à créer, les luttes qui secouent le monde.  
Pour que se diffuse la révolte !

Mercredi 14 janvier à 19h, librairie Scrupule  
(26, rue du Fbg de Figuerolles), à Montpellier

Jedi 15 janvier à 18h, au local de la Casa Nostra  
(rue de la Forge), au Vigan

Samedi 17 janvier à 19h, à la yourte de La Borie,  
à 5km St-Jean du Gard Idir, St Etienne VFI

Vendredi 23 janvier à 19h, au transfo rue de  
l'Albarède), à Ganges

Samedi 24 janvier à 18h, à la Maison IV de Chiffre,  
(26 rue des teinturiers), à Avignon

Dimanche 25 janvier à 15h, aux Encombrants  
(342, bd Ste-Marguerite - 9<sup>e</sup>), à Marseille

Mardi 27 janvier à 18h, à la Vieille Vallette,  
(30160 Robiac Rochessadoulet)

Vendredi 30 janvier à 18h, à la salle des associations  
(place du Foirail), à Mende

## ...VERS LA GUERRE SOCIALE